

Communiqué de presse

Burkhalter Holding SA crée la société de défaisance Elektrotechnik AG EAGB à Bâle et entend sauver environ 175 emplois

En créant cette société, Burkhalter Holding SA a l'intention de préserver plus de 90% des emplois de l'entreprise Elektrizitäts AG EAGB, qui se trouve en sursis concordataire provisoire. Les collaborateurs devraient être maintenus dans leur emploi sur le même site au sein d'Elektrotechnik AG EAGB. Le juge du concordat décidera, probablement le 4 décembre 2020, si le projet pourra être appliqué comme prévu.

Zurich, le 25 novembre 2020

La société Elektrizitäts AG EAGB se trouve en sursis concordataire provisoire. En l'absence d'autre solution d'ici à début décembre, probablement environ 190 collaborateurs, dont 37 apprenants, perdront leur travail.

Afin de préserver la majeure partie des emplois, Burkhalter Holding SA a décidé de créer la société de défaisance Elektrotechnik AG EAGB à Bâle. Cette société prévoit de reprendre plus de 90% des collaborateurs et garantit le paiement de leur salaire de novembre. Elle entend également reprendre une grande partie des mandats en cours.

Norbert Höferlin, ancien chef de secteur de longue date d'ETAVIS SA, membre de la direction d'ETAVIS Kriegel + Schaffner AG et responsable du service clientèle d'Elektrizitäts AG EAGB depuis 2018, sera à la tête d'Elektrotechnik AG EAGB en qualité de directeur.

Le projet de Burkhalter Holding SA a été discuté au préalable avec l'administrateur. Le juge du concordat décidera, probablement le 4 décembre 2020, si le projet pourra être appliqué comme prévu.

Nous vous informerons de la suite des événements dès qu'une décision sera rendue.

Pour plus d'informations:

Burkhalter Holding SA

Elisabeth Dorigatti, responsable Communication et Relations investisseurs

+41 44 439 36 33

e.dorigatti@burkhalter.ch

www.burkhalter.ch

Le Groupe Burkhalter est leader du marché dans le domaine des prestations électrotechniques pour bâtiments. Il est représenté en Suisse par près de 50 sociétés du Groupe totalisant plus d'une centaine de sites. Au 31.12.2019, le Groupe a réalisé un résultat d'exploitation (EBIT) de CHF 27.3 millions, un résultat consolidé de CHF 22.3 millions et un chiffre d'affaires de CHF 505.9 millions et employait 2990

collaborateurs (ETP, dont 645 apprenants). Le siège principal du Groupe se trouve à Zurich. Burkhalter Holding SA est cotée à la Bourse SIX Swiss Exchange (symbole de valeur 21225580, ISIN CH0212255803, symbole BRKN).

L'électrotechnique débute à la centrale électrique et englobe tous les processus jusqu'aux systèmes de commande de machines et d'installations électriques chez le consommateur final. Leader du marché suisse de l'électrotechnique pour bâtiments, nous proposons tout l'éventail des prestations (installations, installations de distribution, maintenance et entretien, télématique, automation et sécurité) avec le plus haut niveau de qualité et de précision, d'où notre slogan: Électrotechnique suisse à 360°.

Connaissez-vous notre rapport sur le développement durable?

<https://www.burkhalter.ch/fr/qui-sommes-nous/relations-investisseurs/publications>

Avis de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient des affirmations prospectives telles que des projections, des prévisions et des estimations. Ces affirmations prospectives dépendent de certains risques et incertitudes qui peuvent avoir pour conséquence que les résultats, performances ou événements effectifs divergent fortement de ceux anticipés dans le présent communiqué de presse. Les affirmations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont basées sur les opinions et hypothèses actuelles de Burkhalter Holding SA. Burkhalter Holding SA estime par ailleurs n'avoir aucune obligation d'actualiser ou de compléter le présent communiqué de presse. Le présent communiqué de presse ne constitue ni une publicité, ni une offre, ni une recommandation, ni une invitation à l'achat d'actions dans une quelconque juridiction. Il n'est ni un prospectus (d'émission) au sens de l'art. 35 de la loi fédérale sur les services financiers ou de l'art. 652a du Code suisse des obligations, abrogé en date du 1^{er} janvier 2020, ni un prospectus de cotation au sens de l'art. 27 du règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange.